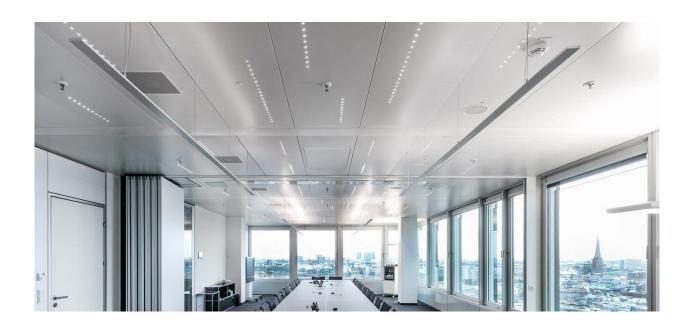
Fiche de déclaration environnementale et sanitaire



Plafond rafraîchissant actif A11 (hors isolant)

En conformité avec la norme NF EN 15804+A1, son complément national NF EN 15804/CN et la norme NF EN ISO 14025



Plafond rafraîchissant actif A11

FDES conforme au Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire

Date de création : Mars 2022

N° de vérification : 20220325719





Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de la société BARCOLAIR selon les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804+A1/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la DEP d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

Les règles d'affichage suivantes sont utilisées :

- Les valeurs sont exprimées selon la notation scientifique simplifiée : $0.0038 = 3.80 \times 10^{-3} = 3.80E-3$;
- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée ;
- Les valeurs non nulles, sont exprimées avec 3 chiffres significatifs.

Liste des abréviations utilisées :

ACV : Analyse de cycle de vie DVR : Durée de vie de référence UF : Unité Fonctionnelle

Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

"Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "

Informations Générales

La présente déclaration est une déclaration individuelle couvrant le cycle de vie du berceau à la tombe, réalisée à la demande de la société BARCOL-AIR.

La déclaration couvre la référence suivante : Plafond rafraîchissant actif A11.

Cette déclaration couvre les produits et références mentionnés mis sur le marché en France métropolitaine.

La présente déclaration a été publiée en mars 2022 et est valable jusqu'en mars 2027 (période de validité de 5 ans)

La déclaration est disponible à l'adresse suivante : www.inies.fr

Responsable de la déclaration et de la mise sur le marché

Lea FAUTIER - lea.fautier@barcolair.com



Barcol-air 10, avenue de l'Entreprise 95861 Cergy-Pontoise

Fabricant

Lea FAUTIER - lea.fautier@barcolair.com



Barcol-air Opelstraße 1 - 3, 68789 St. Leon-Rot, Allemagne

Réalisation de la déclaration

Lucie MAZEAS - lucie.mazeas@cstb.fr



24, rue Joseph Fourier 38400 Saint-Martin-d'Hères

Vérification tierce partie indépendante

La norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN servent de RPC

Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010



Circuit de distribution : BtoB / BtoC

Description de l'unité fonctionnelle et du produit

Description de l'unité fonctionnelle

Réaliser une fonction d'échange thermique (chauffage & rafraichissement) avec l'air ambiant sur 1 m² de plafond suspendu avec absorption acoustique (alpha aW de 0,6 à 0,95) incluant une plaque de plâtre BA13 et un bac acier avec système d'activation et ossature, sur une durée de vie de 50 ans. L'isolant n'est pas inclus.

Description du produit

Les procédés couverts est un système de plafond réversibles en bac en tôle métallique perforée laquée, intégrant un système de chauffage et/ou de rafraîchissement par activations. Ce système est composé de tubes de cuivre, de semelles aluminium, d'une plaque de plâtre et de bandes de colle type hot melt. Ce plafond rafraîchissant peut se disposer entre plaques de plâtre, filant ou en îlots suspendus. Il possède des propriétés de correction acoustique. Le système exclut les vannes d'alimentation, les isolants et le système de régulation.

La FDES couvre une gamme de produits ayant plusieurs dimensions, plusieurs systèmes de montages et plusieurs types de perforation. Un seul produit a été modélisé, selon des hypothèses conservatrices.

Description de l'usage du produit (domaines d'application)

A11 est un système de plafond réversible destiné à la réalisation de plafonds chauffants et rafraîchissants, dans les bâtiments d'habitation individuels et collectifs, les bâtiments relevant du code du travail et les établissements recevant du public conformément à la norme NF DTU 58.1.

Preuves d'aptitudes à l'usage

Avis technique 9/11-935_V1

Rapport de réaction au feu

Rapport d'essai n°SN-2020-254

Performance principale de l'unité fonctionnelle

Coefficient d'absorption acoustique alpha aW: 0,6 à 0,95

Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle

Cette FDES est à coupler avec la FDES d'isolant qui est effectivement mis en œuvre avec le produit (résistance thermique de 0,75 à 0,85 m².K/W). Contacter le fabricant pour toute information complémentaire.

Description des principaux composants et matériaux du produit

Le procédé est constitué d'un bac en acier, d'une plaque de plâtre BA13 ainsi que d'un système de chauffage/refroidissement constitué de tubes de cuivre, d'un rail thermique en aluminium et collé avec un ruban en caoutchouc thermoplastique.

Flux de référence

<u>Produit principal :</u> 1m² de plafond	7,80E+00 kg
Emballage de distribution :	
Palette bois	7.045.01.14
Palette bols	7,94E-01 kg
Carton	1,27E-01 kg
Carton	1,27E-01 Kg
Polystyrène	3,20E-02 kg
Folystylene	3,20L-02 kg
Film PEBD	1,50E-02 kg
111111111111111111111111111111111111111	1,50L-02 Kg

Produits complémentaires de fabrication:			
Plaque de plâtre BA13	9,30E+00 kg		
Ossature en acier prélaqué	1,23E+00 kg		
Suspentes en acier	5,40E-02 kg		
Produits complémentaires de mise en oeuvre:			
Tiges filetées EZ 1,12E-01 kg			
Chevilles HKD 2,80E-02 I			
Vis inox	2,00E-03 kg		
Flexibles hydrauliques EPDM +	6,78E-01 kg		

tresse inox

Total flux de référence :

2,02E+01 kg

Contenu en carbone biogénique Le produit contient **0** kg C/m².

Contenance en substances de la liste candidate selon le règlement REACH

Aucune substance appartenant à la liste déclarée (Date de consultation : septembre 2021).

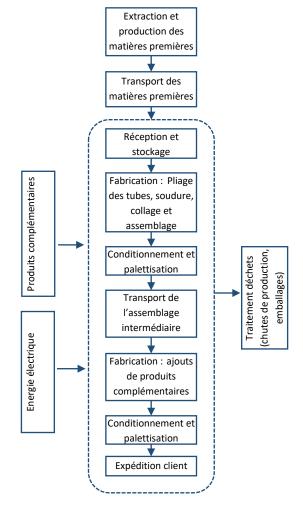
Description de la durée de vie de référence La durée de vie estimée du produit est de 50 ans.

Paramètre DVR	Valeur
Durée de vie de référence Propriétés déclarées du	50 ans Produit conforme à la
produit	norme NF EN 13964
Paramètres théoriques d'application	Selon DTU 58.1
Qualité présumée des travaux	La mise en œuvre est supposée réalisée conformément à la norme NF EN 13964.
Environnement extérieur	Non applicable
Environnement intérieur	Environnement intérieur excluant les locaux à ambiance négative (frigorifique), les pièces humides, les locaux les locaux où il existe un risque de projection d'eau liquide sur le plafond (NF DTU 58.1), et incluant les bâtiments d'habitation individuels et collectifs, les bâtiments relevant du code du travail et les établissements recevant, du public, que ce soit en travaux neufs ou en rénovation dans les locaux classés A ou B (uniquement en mode chauffage pour ce dernier, le mode rafraîchissement étant exclu) au sens de la norme NF DTU 58.1
Conditions d'utilisation	Non applicable
Maintenance	Contrôle par caméra thermique, une fois tous les deux ans
	to do leo dean allo

Étapes du cycle de vie

Étape de production, A1-A3

Le produit est fabriqué en deux temps. La phase de production suit le principe du schéma présenté suivant (seuls les principaux entrants et sortants sont représentés).



Paramètre A3	Valeur
Intrants auxiliaires pour la production	Ossature en acier prélaqué: 1,23E+00 kg Suspentes en acier: 5,40E-02 kg Plaque de plâtre BA13: 9,30E+00 kg

Étape de transport A4

La phase de transport contient le transport moyen du second site de production vers le chantier d'installation.

Paramètre A4	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule	Camion 7.5-16 tonnes
ou type de véhicule utilisé pour le transport	(EURO5, Europe)
Distance jusqu'au chantier	111 km par camion.

Utilisation de la capacité (y	Utilisation d'une
compris les retours à vide)	donnée générique
Masse volumique en vrac	Utilisation d'une
des produits transportés	donnée générique
Coefficient d'utilisation de la	Utilisation d'une
capacité volumique	donnée générique

Étape d'installation A5

La phase de mise en œuvre couvre la pose du produit avec l'intégration de tiges filetées EZ, des chevilles HKD, des vis inox et de flexibles hydrauliques EPDM avec tresses inox (incluant les consommations d'énergie et d'eau). Elle comprend également les chutes d'installation (incluant leur mise à disposition, leur pose et leur fin de vie) ainsi que la fin de vie des emballages.

Paramètre A5	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	Tiges filetées EZ : 1,12E- 01 kg Chevilles HKD : 2,80E-02 kg Vis inox : 2,00E-03 kg Flexibles hydrauliques EPDM + tresse inox : 6,78E-01 kg
Utilisation d'eau	2,6E-04 m3
Utilisation autres ressources	-
Description du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	3,0E-2kWh - Electricité du réseau France (moyenne tension)
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	Bois: 8,53E-01 kg; Plastiques PEBD: 1,70E- 02 kg; Métaux: 4,53E-01 kg; Papiers et cartons: 1,35E-01 kg; Acier: 1,58E-02 kg; EPDM: 1,02E-02 kg; Polystyrène: 3,20E-02 kg Plâtre: 5,40E-01 kg
Matières produites par le traitement des déchets sur le site de construction	-
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Aucune

Étape de vie en œuvre, B1-B7

Les produits nécessitent un contrôle par caméra thermique à hauteur d'une fois tous les deux ans, qui correspond à de la maintenance courante (phase B2).

Paramètres B2	Valeur
Processus de maintenance	Contrôle par caméra thermique
Cycle de maintenance	1 cycle tous les deux ans
Intrants auxiliaires pour la maintenance	-
Déchets produits pendant la maintenance	-
Consommation nette d'eau douce pendant la maintenance	-
Intrant énergétique pendant la maintenance, type de vecteur énergétique, et quantité	0,02 Wh/cycle

Étape de fin de vie C1-C4

Lors de la dépose du produit on ne considère que la consommation d'énergie liée au dévissage des vis pour les cornières de rive.

Paramètre C1-C4	Valeur
Processus de collecte spécifié par type	Dévissage des profils périphériques, coupes des tiges filetées, dépose des ossatures porteuses, dépose du BA13, dépose des flexibles hydrauliques après vidange des réseaux, dépose des bacs métalliques avec activations (mise en benne)
Système de récupération spécifié par type	Mise en benne pour l'ensemble des produits déposés
Élimination spécifiée par type	Cuivre: 56% recyclage, 22% enfouissement, 22% valorisation énergétique (1,24E+00 kg) Aluminium: 90% recyclage, 10% enfouissement (5,90E-01 kg) Acier: 85% recyclage, 15% enfouissement (7,69E+00 kg)

	Colle: 100% incinération (4,40E-02 kg) EPDM: 24% recyclage, 33% enfouissement, 43% valorisation énergétique (3,39E-01 kg) BA13: 5% recyclage, 95% enfouissement (9,30E0 kg)
Hypothèses pour	30 km de transport en
l'élaboration de	Camion 16-32 tonnes
scénarios	(EURO5, Europe)

Potentiel de recyclage, réutilisation, récupération

Les bénéfices et charges au-delà des frontières du système sont principalement basés sur les hypothèses suivantes :

- au niveau du recyclage, le transport et la transformation en matière première secondaire et la substitution de matière première vierge,
- au niveau de l'incinération avec valorisation énergétique, la substitution de l'énergie thermique et électrique récupérée. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport d'accompagnement à cette FDES

Information pour le calcul de l'ACV

Paramètres	Valeur
PCR utilisé	NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN
Frontières du	L'étude couvre l'ensemble du cycle
système	de vie tel que définie par la norme
	NF EN 15804+A1. Les modules
	suivants n'ont pas été considérés :

	 B1 (Utilisation): Aucune donnée adaptée identifiée; B3 (Réparation): Sans objet; B4 (Remplacement): la période de référence et la durée de vie du produit sont identiques; B5: Sans objet; B6, B7: Consommation d'énergie et d'eau: aucune consommation.
Allocations	Non concerné
Représentativité géographique et temporelle des données primaires	Les données de premier plan ont été fournies par le déclarant à partir de mesures effectuées en usine et de leur propre comptabilité et estimations et correspondent au contexte de l'année 2021. Les données d'arrière-plan proviennent de la base de données Ecoinvent v3.7.1 (cut-off by classification), mars 2021, soumise à une revue critique interne au sens de la norme ISO 14040.
Variabilité des résultats	Cette FDES est une FDES de gamme, la variation attendue des impacts n'est pas significative selon une analyse de variabilité effectuée sur toute la gamme.
Règle de coupure	Les emballages des consommables ont été exclus du périmètre de l'étude, ainsi que les bénéfices et charges liés au recyclage du BA13. Toutes les autres données disponibles ont été prises en compte
Logiciel utilisé	Simapro 9.2.0.2

Résultats de l'analyse de cycle de vie

Impacts	Total A1-A3	A1	A2	А3	Total A4-A5	A4	A5	Total B	B1	B2	В3	B4	B5	В6	В7	Total C	C1	C2	С3	C4	Total ABC	Total D
GWP (kg CO₂ eq.)	4,07E+01	2,86E+01	2,01E+00	1,01E+01	6,83E+00	4,75E-01	6,36E+00	5,64E- 05	0E+00	5,64E- 05	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	1,34E+00	5,26E- 05	1,22E-01	4,90E-01	7,28E-01	4,89E+01	- 1,30E+01
ODP (kg CFC 11 eq.)	2,52E-06	1,67E-06	3,55E-07	5,04E-07	5,99E-07	8,39E-08	5,15E-07	5,20E- 12	0E+00	5,20E- 12	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	9,45E-08	4,84E- 12	2,16E-08	4,51E-08	2,79E-08	3,22E-06	-6,99E- 07
AP (kg SO2 eq.)	2,94E-01	2,60E-01	6,16E-03	2,80E-02	3,69E-02	1,46E-03	3,54E-02	2,29E- 07	0E+00	2,29E- 07	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	3,07E-03	2,04E- 07	3,74E-04	1,90E-03	7,94E-04	3,34E-01	-8,99E- 02
EP (kg PO43 eq.)	4,29E-02	3,59E-02	1,00E-03	5,96E-03	4,87E-03	2,37E-04	4,63E-03	2,64E- 08	0E+00	2,64E- 08	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	7,27E-04	2,30E- 08	6,10E-05	2,14E-04	4,51E-04	4,85E-02	-1,23E- 02
POCP (kg Éth. eq.)	4,77E-02	3,78E-02	9,93E-04	8,95E-03	5,65E-03	2,35E-04	5,42E-03	1,92E- 08	0E+00	1,92E- 08	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	3,98E-04	1,66E- 08	6,03E-05	1,54E-04	1,83E-04	5,38E-02	-1,77E- 02
ADPE (kg Sb eq.)	2,47E-02	2,42E-02	1,09E-05	4,33E-04	1,54E-03	2,58E-06	1,54E-03	2,18E- 09	0E+00	2,18E- 09	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	5,95E-06	5,16E- 10	6,64E-07	4,81E-06	4,76E-07	2,62E-02	-6,41E- 03
ADPF (MJ)	4,62E+02	3,10E+02	2,95E+01	1,22E+02	9,27E+01	6,98E+00	8,57E+01	6,81E- 04	0E+00	6,81E- 04	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	1,03E+01	6,37E- 04	1,79E+00	5,93E+00	2,61E+00	5,65E+02	- 1,34E+02
PE (m3)	5,05E+01	4,50E+01	7,41E-01	4,82E+00	5,72E+00	1,75E-01	5,54E+00	1,80E- 05	0E+00	1,80E- 05	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	2,88E-01	1,24E- 05	4,50E-02	1,15E-01	1,28E-01	5,65E+01	1,97E+00
PA (m3)	1,94E+04	1,76E+04	1,89E+02	1,53E+03	1,93E+03	4,47E+01	1,89E+03	4,56E- 03	0E+00	4,56E- 03	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	6,07E+01	3,34E- 03	1,15E+01	3,11E+01	1,82E+01	2,13E+04	- 6,94E+03

GWP : Réchauffement climatique ; ODP : Appauvrissement de la couche d'ozone ; AP : Acidification des sols et de l'eau ; EP : Eutrophisation ; POCP : Formation d'ozone photochimique ; ADPE : Épuisement des ressources abiotiques (éléments) ; ADPF : Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) ; PE : Pollution de l'eau ; PA : Pollution de l'air.

Utilisatio n des ressource s	Total A1-A3	A1	A2	А3	Total A4-A5	A4	A 5	Total B	B1	B2	В3	В4	В5	В6	В7	Total C	C1	C2	С3	C4	Total ABC	Total D
EPR – SMP (MJ)	1,29E+0 2	8,20E+0 1	4,89E- 01	4,62E+0 1	2,25E+0 1	1,16E- 01	2,24E+0 1	4,17E- 04	0E+0 0	4,17E- 04	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	3,24E+0 0	3,40E- 04	2,97E- 02	3,16E+0 0	5,23E- 02	1,55E+0 2	- 2,91E+0 1
EPR – MP (MJ)	2,27E+0 1	1,88E+0 1	0,00E+0 0	3,81E+0 0	- 1,27E+0 1	0,00E+0 0	- 1,27E+0 1	0,00E+0 0	0E+0 0	0,00E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	- 7,79E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	- 7,79E+0 0	0,00E+0 0	2,14E+0 0	0,00E+0 0
EPR – T (MJ)	1,51E+0 2	1,01E+0 2	4,89E- 01	5,00E+0 1	9,81E+0 0	1,16E- 01	9,70E+0 0	4,17E- 04	0E+0 0	4,17E- 04	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	- 4,55E+0 0	3,40E- 04	2,97E- 02	- 4,63E+0 0	5,23E- 02	1,57E+0 2	- 2,91E+0 1
ENR – SMP (MJ)	5,37E+0 2	3,61E+0 2	3,03E+0 1	1,46E+0 2	9,70E+0 1	7,17E+0 0	8,99E+0 1	6,12E- 03	0E+0 0	6,12E- 03	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	6,54E+0 1	5,92E- 03	1,84E+0 0	5,51E+0 1	8,48E+0 0	6,99E+0 2	- 1,39E+0 2
ENR – MP (MJ)	4,32E+0 0	2,07E+0 0	0,00E+0 0	2,25E+0 0	1,00E+0 1	0,00E+0 0	1,00E+0 1	0,00E+0 0	0E+0 0	0,00E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	- 8,47E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	- 2,67E+0 0	- 5,80E+0 0	5,85E+0 0	0,00E+0 0
ENR – T (MJ)	5,41E+0 2	3,63E+0 2	3,03E+0 1	1,48E+0 2	1,07E+0 2	7,17E+0 0	9,99E+0 1	6,12E- 03	0E+0 0	6,12E- 03	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	5,70E+0 1	5,92E- 03	1,84E+0 0	5,24E+0 1	2,68E+0 0	7,05E+0 2	- 1,39E+0 2
UMS (kg)	1,51E+0 0	6,11E- 01	0,00E+0 0	8,97E- 01	7,28E- 02	0,00E+0 0	7,28E- 02	0,00E+0 0	0E+0 0	0,00E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	1,58E+0 0	0,00E+0 0
UCR (MJ)	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0E+0 0	0,00E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0
UCNR (MJ)	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0E+0 0	0,00E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0	0,00E+0 0
UNED (m3)	7,44E- 01	6,54E- 01	4,49E- 03	8,57E- 02	1,03E- 01	1,06E- 03	1,01E- 01	1,75E- 06	0E+0 0	1,75E- 06	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	0E+0 0	1,92E- 02	1,63E- 06	2,73E- 04	1,52E- 02	3,68E- 03	8,66E- 01	-1,86E- 01

EPR – SMP: Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières; EPR – MP: Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières; EPR – T: Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées en tant que matières premières); ENR – SMP: Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières; ENR – T: Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées en tant que matières premières); UMS: Utilisation de matière secondaire; UCR: Utilisation de combustibles secondaires renouvelables; UCNR: Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables; UNED: UNED: Utilisation nette d'eau douce.

Catégorie de déchets	Total A1-A3	A1	A2	А3	Total A4-A5	A4	A 5	Total B	B1	B2	В3	В4	В5	В6	В7	Total C	C1	C2	C3	C4	Total ABC	Total D
DD (kg)	1,15E+01	1,01E+01	2,38E-02	1,40E+00	2,88E+00	5,64E- 03	2,88E+00	2,41E- 06	0E+00	2,41E- 06	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	4,30E-02	1,88E- 06	1,45E- 03	1,75E- 02	2,41E-02	1,44E+01	- 3,95E+00
DND (kg)	3,06E+02	2,95E+02	1,50E+00	9,32E+00	2,29E+01	3,53E- 01	2,26E+01	4,51E- 05	0E+00	4,51E- 05	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	1,11E+01	2,53E- 05	9,09E- 02	2,35E- 01	1,08E+01	3,40E+02	- 9,42E+01
DR (kg)	1,98E-03	1,28E-03	2,06E-04	4,97E-04	4,66E-04	4,86E- 05	4,18E-04	7,87E- 08	0E+00	7,87E- 08	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	7,40E-04	7,64E- 08	1,25E- 05	7,12E- 04	1,57E-05	3,19E-03	-2,58E- 04

DD: Déchets dangereux éliminés ; **DND**: Déchets non dangereux éliminés ; **DR**: Déchets radioactifs éliminés.

Flux sortants	Total A1-A3	A1	A2	А3	Total A4-A5	A4	A5	Total B	B1	B2	В3	В4	В5	В6	В7	Total C	C 1	C2	С3	C4	Total ABC	Total D
CDR (kg)	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0E+00	0,00E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
MDR (kg)	6,06E-01	0,00E+00	0,00E+00	6,06E-01	1,09E+00	0,00E+00	1,09E+00	0,00E+00	0E+00	0,00E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	8,30E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,30E+00	0,00E+00	1,00E+01	0,00E+00
MDRE (kg)	1,07E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,07E+00	2,29E-01	0,00E+00	2,29E-01	0,00E+00	0E+00	0,00E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	1,47E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,47E-01	1,45E+00	0,00E+00
EFE – E (MJ)	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0E+00	0,00E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
EFE – V (MJ)	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0E+00	0,00E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
EFE – G (MJ)	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0E+00	0,00E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

CDR: Composants destinés à la réutilisation; MDR: Matériaux destinés au recyclage; MDRE: Matériaux destinés à la récupération d'énergie; EFE – E: Énergie fournie à l'extérieur - Électricité; EFE – V: Énergie fournie à l'extérieur - Gaz

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

Un rapport d'analyse est disponible (Rapport d'analyse n° SC-2020-254, CSTB).



Sol et eau

Aucun essai n'a été réalisé.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Les bacs de type A11 sont équipés d'un isolant en laine minérale d'épaisseur 30 mm et assurent une résistance thermique de 0,75 à 0,85 m².K/W (valeur certifiée ACERMI).

Le produit assure une fonction d'isolation thermique (voir les procès-verbaux d'essais de 2004 N°VR04 K14.2015, laboratoire HLK de Stuttgart, norme EN14240). À noter l'isolant n'est pas pris en compte dans cette FDES, et doit être rajouté par ailleurs.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Le produit assure une fonction de correction acoustique, des essais d'absorption acoustique et d'isolement au bruit aérien en transmission latérale ont été réalisés avec différents modèles de bacs A11 et d'isolants (rapports d'essais CSTB N°AC15-26056080-Rev01, AC 14-26050513 et AV16-26060228, CSTB AC18-26075932, CSTB AC20-26085940, CSTB AC21-04022, CSTB AC21-07100). Les normes associées sont la NF EN ISO 10848-1, la NF EN ISO 10848-2 et la NF EN ISO 717/1.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Aspect visuel brut : surface plane de couleur gris métallique.

→ Participe au FLJ (facteur lumière jour) des bureaux (cible 10 référentiel HQE) grâce à sa haute valeur en réflexion lumineuse (voir en annexe le rapport RE18-26077061).

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Ce produit ne revendique aucune performance olfactive.